

LA SOCIÉTÉ INUITE DU NUNAVIK: CONSTATS ET PERSPECTIVES

Patricia Willemin-Andrès
consultante éditoriale aux Presses de l'Université Laval

Le Nunavik (« terre où l'on s'installe » en inuktitut ou encore « grande terre ») se situe au Québec, au nord du 55° parallèle (région Nord-du-Québec). Bordé à l'ouest par la baie d'Hudson, au nord par le détroit d'Hudson, à l'est par la baie d'Ungava et le Labrador, son territoire couvre 507 000 km² de toundra, soit le tiers nord du Québec. Il est peuplé de quelque 11 000 habitants, dont 90% d'Inuits (« êtres humains » en inuktitut). Ils vivent le long de la côte dans 14 communautés. Le centre administratif est Kuujuaq (Grande rivière), anciennement Fort Chimo, qui rassemble 2000 habitants. Les autres villages sont Inukjuak, Salluit, Puvirnituaq, etc¹.

Les Inuits ne sont pas assujettis à la Loi sur les Indiens et sont donc considérés comme des citoyens canadiens à part entière. Ils parlent l'inuktitut, l'anglais et le français. Aucune route ne relie le Nunavik au sud de la province. Seul existe le transport aérien et maritime – ce dernier seulement lorsque les conditions climatiques le permettent. Le Nunavik possède des ressources hydroélectriques et minérales de grande importance et dispose d'une situation circumpolaire géostratégique. Il est actuellement avec le territoire de la Baie James au centre de l'actualité avec les débats entourant le fameux Plan Nord du Premier ministre sortant du Québec². Ce plan est présenté comme un des plus grands chantiers de développement économique, social et environnemental de la province.

Pour mieux comprendre les enjeux en présence, il s'agira ici de dresser un bilan socio-historique de la société inuite qui a subi des bouleversements radicaux en une soixantaine d'années et de déterminer quels défis elle devra relever dans un proche avenir³. Je commencerai donc par rappeler les événements marquants de son histoire.

¹ . Voir *Noms et lieux du Québec*, ouvrage de la Commission de toponymie paru en 1994 et 1996 sous la forme d'un dictionnaire illustré imprimé, et sous celle d'un cédérom réalisé par la société Micro-Intel, en 1997, à partir de ce dictionnaire ; Commission de toponymie du Québec:

http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=212518

² . Jean Charest, *Plan Nord*, juillet 2012 (<http://plannord.gouv.qc.ca/mots/jean-charest.asp>)

³ . Outre les références ponctuelles signalées en notes infrapaginales, on se reportera pour les références générales à la section finale de cette présentation.

Historique

Vers l'an mille, les Thuléens, les ancêtres des Inuits – appelés Esquimaux jusqu'en 1970-apparurent dans l'ouest du Nord canadien et migrèrent vers l'est. C'étaient des chasseurs de baleines qui devinrent polyvalents en chassant des phoques et du gibier.

Dès le XVI^e siècle, des contacts sporadiques eurent lieu entre explorateurs européens, baleiniers et Inuits. C'est en 1670 que Londres créa la Compagnie de la Baie d'Hudson qui eut le contrôle de ce territoire, nommé Terre de Rupert, afin d'établir des postes de traite de fourrures. Mais il faudra attendre l'année 1811 pour voir l'arrivée des premiers missionnaires chrétiens, tels que les moraves, les anglicans et les oblats. En 1850, des traiteurs de la Compagnie, accompagnés de missionnaires, s'installèrent de façon permanente. Ces derniers enseignaient la lecture, l'écriture, la religion aux Inuits lorsqu'ils venaient se ravitailler dans les postes de traite. Ils utilisaient la transcription syllabique de l'inuktitut qu'ils avaient mise au point.

Après l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, Londres cède la région au Dominion du Canada en 1870. Cependant la Compagnie de la Baie d'Hudson continua de fonctionner, car elle avait obtenu les droits exclusifs de traite sur le territoire.

En 1912, le Parlement canadien, par la Loi de l'extension des frontières du Québec, l'ajoute au territoire de la province. Pendant la première partie du XX^e siècle, l'Arctique est envahi par des commerçants de fourrure, des baleiniers, des prospecteurs qui amènent des bouleversements sociaux liés à l'alcool, aux maladies microbiennes, comme la tuberculose. Ces années-là voient aussi une sédentarisation partielle des Inuits près des comptoirs de traite, sédentarisation qui s'accroît de 1942 à 1949, lorsque Fort Chimo devint une base de l'armée de l'air américaine. Leurs conditions de vie sont alors désastreuses, car depuis 1929, ils souffrent de famines liées à l'effondrement des prix des fourrures.

Le processus de déculturation s'est également amorcé. Aidés par le fait que le christianisme était perçu par les Inuits comme une approche complémentaire à leur conception animiste du monde, les missionnaires ont pu multiplier les conversions. Les femmes y voyaient aussi des avantages : leur vie était plus facile, n'étant plus soumises aux *pittailnuts*, interdits des chamans liés aux menstruations, grossesses et accouchements.

Après la Deuxième Guerre mondiale, ce fut le Fédéral qui assumait la responsabilité des Inuits du Québec, jusqu'à l'être abandonnés à leur sort. En effet, à cause du flou de la Loi

de 1912 et comme les Inuits tombaient sous la responsabilité du Fédéral, d'après la loi constitutionnelle de 1867, Ottawa a décidé de donner « la chance » (!) aux Inuits de s'assimiler. Les écoles fédérales donnèrent l'enseignement, calqué sur celui du sud, en anglais. L'usage de l'inuktitut était un délit punissable.

Le Fédéral imposa en quelque sorte aux Inuits une sédentarisation forcée en échange d'allocations sociales et autres. Ils furent regroupés dans les années cinquante dans des collectivités ou villages le long des côtes de la baie d'Ungava et de la baie d'Hudson où se trouvaient les services de santé et les écoles. Ils devinrent dépendants économiquement et socialement du gouvernement. Ce déplacement de population eut des répercussions surtout sur les hommes qui n'ont pu maintenir leurs activités nomades traditionnelles (le gouvernement fédéral imposa l'abattage de leurs chiens de traîneau). Les femmes, elles, purent continuer leurs tâches habituelles. Ce déséquilibre engendra dès cette époque la violence au sein du couple. Déséquilibre qui se doublait d'un déséquilibre linguistique entre parents et enfants.

Les années 1960 furent celles de la Révolution tranquille dans le sud de la province. Le gouvernement provincial décida alors une politique de « rapatriement » du Nord du Québec et, en 1963, la première école provinciale de la Commission scolaire du Nouveau-Québec (CSNQ) ouvrit ses portes. L'enseignement des trois premières années était donné en inuktitut, puis les élèves avaient le choix entre l'anglais et le français. On forma également des enseignants inuits. Parallèlement, les écoles fédérales continuèrent de fonctionner.

Pour les Inuits, le désir de prendre en main leur propre destin fut amorcé par le dévoilement du Projet de la Baie James (projet hydroélectrique d'envergure⁴), en 1971, sans aucune consultation préalable auprès des Inuits et des Cris de la région en question. L'Association des Inuits du Nouveau-Québec fut créée de manière à donner une voix à l'opinion publique inuite. La Convention de la Baie James et du Nord québécois fut signée le 11 novembre 1975. Elle contenait des dispositions pour régler de façon générale les revendications territoriales des Inuits et des Cris du Nouveau-Québec (Nunavik). Elle établissait aussi les structures du développement économique et social de la population. Ainsi, la Commission scolaire Kativik fut fondée, commission scolaire à caractère non-ethnique. Le programme éducatif reprenait celui de la CSNQ, avec en plus des cours de

⁴ . - James Marsh, "Projet de la baie James », *Encyclopédie canadienne en ligne*
(<http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/projet-de-la-baie-james>)

culture inuite et des excursions sur les terres avoisinantes pour enseigner des habiletés de survie. Des enseignants inuits commencèrent à être formés.

On créa aussi la Régie régionale des services sociaux et de santé, l'Administration régionale Kativik (ARK)⁵. Cette dernière est subventionnée à 50% par le Québec et à 25% par le Fédéral. Quant à la société Makivik, elle représente les Inuits dans leurs relations avec la province et le Fédéral et gère les indemnités versées par le Québec. Tous ces organismes sont gérés par des Inuits.

C'est en 1983 que le Premier ministre du Québec, René Lévesque, accepta de négocier avec les Inuits pour une autonomie à l'intérieur du Québec afin qu'ils jouissent d'une meilleure gestion de leurs affaires et qu'ils promulguent des lois dans les champs qui les concernaient.

L'année 2002 voit une entente de partenariat signée entre le Québec et les Inuits, nommée Sanarrutik – outil de développement en inuktitut - et dont la durée est de 25 ans⁶. Elle prévoit la mise en valeur du Nunavik dans le respect de l'environnement, l'amélioration des services et l'augmentation des retombées économiques pour les Inuits.

En 2007, les gouvernements du Canada et du Québec signent avec les Inuits une entente de principe d'un futur gouvernement régional du Nunavik, sous juridiction du Québec. Enfin, en mai 2011, le Premier ministre Jean Charest annonce son Plan Nord. Ce plan, d'une durée de 25 ans, prévoit grosso modo de développer le territoire nordique (Nord-du-Québec) dans le respect des communautés, de promouvoir le développement durable, tout en agissant de façon socialement responsable (selon les termes du site gouvernemental).

Ce rappel historique montre qu'en quelques décennies les Inuits sont passés du semi-nomadisme à la sédentarité, de l'autonomie à la dépendance, de la tradition à la modernité avec les avantages et les inconvénients de cette dernière. Il montre aussi leur détermination à retrouver leur autonomie. Passons à présent à l'état actuel de la société inuite.

⁵ . Administration régionale Kativik (ARK) : <http://www.krg.ca/fr/>

⁶ . Gouvernement du Québec, *Sanarrutik* - Secrétariat aux affaires autochtones
(http://www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/entente_inuits_depliant.pdf)

Bilan social

Selon Statistique Canada, la population inuite a plus que doublé en moins de trente ans, passant de 4 420 en 1981 à 9 770 individus en 2006⁷. Nous savons qu'elle est de quelque 10 000 habitants actuellement. Cette croissance démographique se traduit dans la composition de la population : les jeunes de moins de 20 ans forment 50% de la population. Le revenu moyen par habitant au Nunavik était de 19 713 \$ en 2000 alors qu'il était de 27 125\$ pour l'ensemble du Québec. Mais comme le coût de la vie est de 70% plus cher que dans le Sud en raison du prix des aliments importés, et que le taux de chômeurs est de plus de 15% (2006), la situation économique des Inuits est des plus précaires. On assiste d'ailleurs à un nouveau phénomène social, celui de l'itinérance dans les grandes villes comme Montréal, où échouent certains individus.

La croissance démographique, la précarité économique des autochtones vivant dans 14 villages isolés sur la côte, combinés à une pénurie de logements sociaux —plus de 1 000—, réduit les familles à vivre dans la promiscuité. En 2006, 49% des Inuits occupaient des habitations surpeuplées, dont 38% d'entre elles nécessitaient des réparations majeures. En outre, ces espaces deviennent régulièrement des lieux de violents conflits conjugaux et familiaux et d'abus générés par l'absorption de diverses drogues et d'alcool. Plus de la moitié des adultes ont été victimes de violences physiques au cours de leur vie. Une femme sur deux a été victime d'agression sexuelle ou de tentative d'agression alors qu'elle était mineure.

Les familles monoparentales (42%) qui ne faisaient absolument pas partie de la conception traditionnelle de la famille inuite sont devenues aujourd'hui une réalité. Et cela a une incidence sur l'éducation. Si le modèle global éducatif, axé autour des parents et grands parents a disparu, un aspect particulier de l'éducation traditionnelle perdure : celui de la permissivité et de la non-ingérence. Ajoutons l'addiction des parents à l'alcool et aux drogues. Les enfants sont désormais plus souvent laissés à l'abandon qu'élevés par l'exemple, comme cela se faisait auparavant. En juin 2010, le taux de décrochage des jeunes est de 80% contre 37% dans le Sud.

Les problèmes de santé mentale, dont le suicide, sont aussi préoccupants. De 15 à 24 ans, les hommes inuits sont cinq fois plus susceptibles de se suicider que les femmes

⁷ . Statistique Canada, "Projections de la population selon l'identité autochtone au Canada"
(<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/111207/dq111207a-fra.htm>)

du même âge. Au Nunavik, le taux de 1983 à 1987 était de 4,3 cas pour 100,000 habitants. En 2010, il est de 9,8, toujours selon la source précédente.

En 25 ans, la situation des jeunes (qui représentent 50% de la population du Nunavik) s'est gravement dégradée. La promiscuité, la violence, les drogues, l'alcool, le désœuvrement, le consumérisme, l'érosion des racines culturelles et identitaires sont au cœur des problèmes de santé mentale auxquels sont confrontés les jeunes inuits, et ce malgré la présence d'organismes issus de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

Les femmes inuites portent aussi les stigmates des violents changements. En dépit du bouleversement de leur mode de vie, elles sont plus éduquées que les hommes. Le chômage touche 22% des hommes contre 17% des femmes. Même si les Inuites s'en tirent mieux du point de vue économique, social et psychologique, elles continuent d'être sous représentées dans les postes décisionnels. Cela dit, les femmes se prennent en main et créent des associations, car elles croient que les solutions doivent venir des communautés. L'Association Saturviit qui signifie « *celles qui donnent de l'espoir* » (2005) est un exemple de ces lieux de rencontre⁸. Saturviit a adopté un manifeste contre la violence et agit dans, pour et avec la communauté. Avec la transformation des activités masculines traditionnelles, la place de l'homme a évolué et ce dernier a du mal à se situer, ce qui a engendré un déséquilibre flagrant dans le rapport homme-femme. C'est dans ce contexte que s'expliquent certains problèmes spécifiques, telle que la violence conjugale. Les crises familiales provoquent, dans certains cas, des taux d'absentéisme élevés au travail ainsi que la prééminence culturelle du *hic et nunc*, de l'ici et maintenant, de l'immédiateté. Entre les obligations professionnelles et les occupations de pêche et de chasse, le choix est simple.

La source principale des conflits au sein de la communauté provient aussi des violences engendrées par l'alcool et la toxicomanie. Les livraisons d'alcool sont contingentées. Les envois ont lieu une fois par mois (en provenance du Sud). Cela ouvre alors la voie à de véritables débordements et le climat social en pâtit. Il existe une relation très étroite entre le taux de criminalité et les problèmes socio-économiques auxquels sont confrontés les Inuits. Le système de justice actuel ne tient pas compte des besoins et des traditions inuits en matière de prévention de la criminalité, de la toxicomanie, de l'application de la loi, des services correctionnels, des remises en liberté, etc. Les conflits

⁸ . Lisa Koperqualuk (traduction: Josée Vilandre), "L'Association des femmes inuites du Nunavik Saturviit: porteuses d'espoir et de paix", *Développement social*, Volume 9, no 1, juin 2008
(<http://www.gitpa.org/Peuple%20GITPA%20500/GITPAflash500-0-TEXTESREFlisakpdf.pdf>)

communautaires ne sont donc pas réglés en profondeur. Comment alors adapter la justice à la réalité du Nunavik ?⁹ Certaines initiatives de justice communautaire ont vu le jour. Les Comités de justice en sont un exemple. Depuis 2001, certaines communautés se réapproprient des pouvoirs adaptés aux valeurs culturelles oubliées (sens du pardon, honnêteté, sens des responsabilités, conciliation, etc.). Ces valeurs assuraient alors la cohésion de la société traditionnelle inuite. Chaque comité est composé en majorité d'aînés (incarnant le respect) qui assurent en inuktitut la médiation (prévention avant l'intervention des autorités judiciaires) et suggèrent des recommandations de sentences.

L'abus de drogues et d'alcool a évidemment une incidence sur l'état de santé physique des Inuits. Comme 68% de la population souffre d'une consommation importante d'alcool et que trois habitants sur quatre fument, le taux de mortalité par cancer est deux fois supérieur à la moyenne québécoise et les décès dus aux maladies respiratoires sont six fois plus élevés. En outre, les Inuits ont peu à peu délaissé les produits de la chasse (le caribou) et de la pêche (le phoque), en faveur des aliments du Sud qui contiennent des gras saturés. En outre, comme leur mode de vie est de plus en plus sédentaire, les Inuits sont exposés à des affections contre lesquelles ils étaient protégés auparavant, comme le diabète et les maladies cardiaques. 28% des adultes souffrent d'un excès de poids et 30% sont obèses (12% en 1992). Tous ces problèmes affectent de façon drastique l'espérance de vie des autochtones qui est de 63 ans pour un homme (77,7 ans dans le Sud) et 68,8 ans pour une femme contre 82,8 ans ailleurs.

Tous ces constats dressent un portrait quelque peu préoccupant de la société inuite marquée par une grande précarité socio-économique, une crise du logement, des tensions sociales, des problèmes de santé physique et mentale, une érosion de la culture traditionnelle et une crise identitaire. Les défis à relever sont donc nombreux.

Alors, quelles perspectives ?

Les Inuits, du moins les dirigeants et les intervenants sociaux, sont conscients depuis plusieurs années qu'ils doivent agir pour contrer les phénomènes de déculturation et d'acculturation, à la source de leur crise identitaire. Depuis 1980 l'Institut culturel Avataq œuvre au maintien de la culture avec l'aide des aînés en recueillant des récits de tradition orale, en recherchant les toponymes inuits, en mettant sur pied des comités culturels

⁹ . Yves Lavertu, "La justice au Nunavik. Des Inuits en quête d'une reprise en main", *Journal du Barreau*, Volume 36, no 7, 15 avril 2004 (<http://www.barreau.qc.ca/pdf/journal/vol36/no7/inuits.html>)

locaux (fabrication de kajaq- kayak), en ouvrant un musée à Inukjuak, en publiant des œuvres d'auteurs inuits et des livres populaires en inuktitut¹⁰. Avatak se préoccupe aussi de la préservation de la langue. Car, même si l'inuktitut est parlé par 97% de locuteurs inuits, son bon usage s'est détérioré (mots disparus, syntaxe anglaise).

En 2009, La Régie régionale de la santé a, quant à elle, mis au point un programme d'éducation et d'amélioration de l'accès aux aliments sains, afin de lutter contre les divers problèmes de santé de la communauté. Mais ce qui est au centre des préoccupations, selon le président de la société Makivik, Pita Aatami, c'est « un important programme de rattrapage en matière de logements, de formation professionnelle et de création d'emplois ».

Le fameux Plan Nord de développement et d'exploitation des ressources naturelles (métaux précieux, diamant, uranium) leur permettra-t-il de recevoir une part équitable des profits des compagnies minières et autres ? Les plans d'embauche des travailleurs inuits seront-ils respectés ? La mine de Raglan est un exemple patent de ce non-respect¹¹.

Quel sera l'impact environnemental ? Le Plan prévoit de protéger 50% du territoire, mais en fait ce n'est que 12% qui le sera réellement. Le nouveau gouvernement du Québec (élu en septembre 2012) tiendra-t-il compte de la conception autochtone du développement ?

On le voit, ce Plan soulève de nombreuses questions. D'autant plus qu'au moment où la région du Nord-du-Québec est au centre de l'actualité, il est question de faire disparaître le seul cours de l'enseignement de la langue inuktitut à l'Université Laval¹².

Pour terminer sur une note plus optimiste, disons que les Inuits du Nunavik n'opposent pas tradition et modernité. Il semble, plutôt, qu'ils sont en passe d'établir un nouveau contrat social. Pour l'instant, les trois institutions à caractère public (Commission Scolaire Kativik, l'Administration régionale Kativik et la Régie de la santé et des services sociaux du Nunavik) œuvrent séparément. Cela crée de nombreuses sources d'inefficacités et restreint la portée des actions. Mais, de ces trois organisations devrait enfin émerger le Gouvernement régional autonome du Nunavik, lequel sera secondé par la création de l'Assemblée publique du Nunavik dont le rôle sera d'assurer l'expression de

¹⁰ . Institut culturel Avataq (<http://www.avataq.qc.ca/fr/Accueil>).

¹¹ . Sur ce dossier, voir Sophie Thériault, "Repenser les fondements du régime minier québécois au regard de l'obligation de la Couronne de consulter et d'accommoder les peuples autochtones", *The McGill International Journal of Sustainable Development Law and Policy*, Volume 6, no 2 (http://www.mcgill.ca/jsdlp/sites/mcgill.ca/jsdlp/files/6_2_5_theriault_0.pdf)

¹² . Jacques Maurais (dir.), "Les langues autochtones du Québec", Conseil de la langue française au Québec, *Dossiers*, no 35 (http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_igggcplus_pi4%5Bfile%5D=publications/pubbb133/b133ch1.html).

tous les résidents. Les Inuits récupéreront alors une partie de la souveraineté du territoire du Nunavik. L'entente finale est en négociation.

La détermination, la ténacité dont ont fait preuve les Inuits durant les décennies précédentes, en ce qui a trait à leurs revendications territoriales et d'autonomie, ainsi que la capacité d'adaptation qui les caractérise, sont un gage de réussite pour ce peuple vivant dans un Arctique soumis à des changements climatiques sans précédent.

Références

- Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik, *Histoire du peuple inuit* (http://www.rrsss17.gouv.qc.ca/index.php?option=com_content&view=frontpage&Itemid=1&lang=fr)
- Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik, *Santé mentale* (http://www.rrsss17.gouv.qc.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=82&Itemid=99&lang=fr)
- La Commission scolaire Kativik, *Histoire de l'éducation au Nunavik* (<http://www.kativik.qc.ca/fr/histoire-de-leducation-au-nunavik>)
- Société Makivik, « Convention de la Baie-James et du Nord québécois », (<http://www.makivik.org/fr/history/jbnqa/>)
- Gérard Duhaime, *Profil socioéconomique du Nunavik. Édition 2008*, Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée (<http://www.chaireconditionautochtone.fss.ulaval.ca/documents/pdf/46-Profil-socioeconomique-2008.pdf>)

Résumé:

La société inuite du Nunavik a subi de profonds bouleversements en moins de cent ans. Les mutations territoriales, environnementales, économiques, culturelles, sociales et sanitaires sont à la base de nombreux conflits familiaux et communautaires. Quels défis cette société devra-t-elle relever avec le nouveau « Plan Nord » québécois?

ABECAN
20 ANOS DE INTERFACES BRASIL-CANADÁ

24 A 26 DE OUTUBRO 2011 | SALVADOR - BAHIA - BRASIL